

## Accident Vasculaire Cérébral : la robotique peut-elle aider ?

Le Service de Neurologie du CHU UCL Namur (Godinne) recherche des personnes ayant été victimes d'un AVC, pour participer à une étude portant sur l'apprentissage moteur.



Les buts de cette étude sont de comprendre [1] comment les personnes victimes d'un AVC apprennent de nouveaux mouvements et [2] comment amplifier cet apprentissage grâce à un robot de neuro-revalidation.

Durée : 6 sessions durant chacune 90 minutes et séparées d'une semaine (dont une session IRM)

Une compensation sera offerte pour la participation à cette étude.

### Critères d'inclusion :

- AVC datant d'il y a plus de 6 mois ;
- Lésion identifiable à l'IRM touchant une des localisations suivantes:
  - artère cérébrale antérieure
  - artère cérébrale moyenne
  - artère sylvienne
  - artère choroïdienne antérieure
  - artère thalamique
  - artères lenticulo-striées
- Présence de troubles cognitifs et/ou moteurs

### Critères d'exclusion :

- Contre-indications liées à l'utilisation de l'IRM (présence de métaux dans le corps, port d'un pacemaker...)
- Lésions cérébrales multiples
- Femmes enceintes ou allaitant depuis peu de temps
- Incapacité à comprendre ou réaliser les tests
- Problèmes de santé graves tels qu'insuffisance cardiaque ou rénale, diabète mal équilibré, etc....
- Troubles psychiatriques (ex : dépression importante)
- Assuétude à l'alcool/aux drogues récréatives

**Pour plus d'informations, parlez-en à votre neurologue  
ou contactez Audrey Riga au +32 (0)81 42 33 90  
Responsable de l'étude : Professeur Yves Vandermeeren**